



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2020**

*Convocation envoyée le **18 mai 2020**
Convocation affichée le **18 mai 2020**
Heure de début de la séance à **18h00**
Fin de la séance à **h00***

*Nombre d'élus en exercice : **11**
Nombre d'élus participant au vote : **9***

L'an deux mille vingt, le vingt cinq mai à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry AURIOL, Maire.

Étaient présents : Thierry AURIOL, Jean-Claude BOULET, Patrick BORRY, Michel LAURENS, Patrice ROLLIN, Jean BEPMALE, Anne VERDIER, Martine INIGO, , Nathalie OLLIVIER

Absents excusés : David WENDLAND, Hélène PENNEKAMP

Secrétaire de séance : Martine INIGO a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Election du Maire
-

La séance est ouverte sous la présidence de Thierry AURIOL, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

2020/05/01 – ELECTION DU MAIRE

Monsieur Thierry AURIOL passe ensuite la présidence de la séance à Madame Marie-Claude BEPMALE, doyenne de l'assemblée.

Madame Marie-Claude BEPMALE demande alors s'il y a des candidats. Monsieur Christophe MARTY propose sa candidature.

Madame Marie-Claude BEPMALE enregistre la candidature de Monsieur Didier CUJIVES et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Madame Marie-Claude BEPMALE proclame les résultats :

Christophe MARTY 10 voix

Monsieur Christophe MARTY ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur le Maire remercie Madame Marie-Claude BEPMALE et rappelle au conseil les sujets inscrits à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Détermination du nombre d'adjoints
-
-

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2019.

2020/03/03 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

L'an deux mille vingt, le dix mars à 20h45, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry AURIOL, Maire.

Etaient présents : Thierry AURIOL, Jean-Claude BOULET, Patrick BORRY, Michel LAURENS, Patrice ROLLIN, Jean BEPMALE, Anne VERDIER, Martine INIGO, Nathalie OLLIVIER

Absents excusés : David WENDLAND, Hélène PENNEKAMP

Secrétaire de séance : Martine INIGO a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

FONCTIONNEMENT Exercice 2019	
Résultat antérieurs cumulés reportés	294 975.44
- Part affectée en investissement au compte 1068 (N-1)	116 148.31
Résultat antérieur reporté en fonctionnement	178 827.13
+ Résultat de fonctionnement l'exercice N	25 094.62
Résultat de clôture N	203 921.75
INVESTISSEMENT Exercice 2019	

Résultat antérieurs reportés (ligne R001 du CA N-1)	43 058.31
+ Excédent de financement - R001	57 553.16
Solde cumulé	100 611.47
Restes à réaliser d'investissement 2019 en Dépenses	-133 786.24
Besoin de financement à reporter au 1068	-33 174.77

Propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	
Affectation en Recette investissement 1068	33 174.77
Report en Recette Fonctionnement R002	170 746.98
Report en Recette Investissement R001	100 611.47

DECIDE

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme proposé ci-dessus.

Signatures des membres présents :

AURIOL Thierry, Maire	
BOULET Jean-Claude	
VERDIER Anne	
BORRY Patrick	
LAURENS Michel	
WENDLAND David	Absent excusé
OLLIVIER Nathalie	
PENNEKAMP Hélène	Absente excusée
INIGO Martine	

BEPMALE Jean	
ROLLIN Patrice	